

TEMPS PÉRISCOLAIRES INSCRIPTIONS 2024/2025

Madame, Monsieur, Chers parents,

Les inscriptions au temps périscolaires pour l'année prochaine se dérouleront en deux étapes car nous changeons de logiciel-métier, et nous profitons de cela pour saisir une nouvelle base de données :

1. L'inscription administrative

Vous devez rendre le dossier administratif complet <u>avant le 14 juin 2024</u> au service des affaires scolaires. Ce dossier doit être composé de :

- La fiche enfant-famille
- La fiche sanitaire de liaison
- L'attestation QF CAF*
- Le RIB et le mandat SEPA si prélèvement
- * <u>ATTENTION</u>: en l'absence de justificatif de Quotient Familial (QF), le tarif maximum sera appliqué à l'ensemble des temps périscolaire et cantine fréquentés.

Où trouver ce dossier?

- En ligne sur le site web de la mairie
- A la Chardonnière (Marronniers)
- A la mairie centrale

2. L'inscription aux activités

A partir du lundi 17 juin, vous recevrez votre identifiant et mot de passe au portail famille par mail.

Vous pourrez alors vous connecter pour inscrire votre enfant aux différentes activités périscolaires :

- Accueil du matin
- Cantine
- Temps périscolaires du soir
- Centre de loisirs du mercredi (matin, après-midi ou journée)

Vous devez inscrire votre enfant en ligne sur le portail famille avant le 12 juillet 2024.



PERMANENCES

En cas de besoin pour remplir l'un de ces dossiers d'inscription, nous vous accueillons :

Au guichet famille à la Chardonnière, 22 rue Ampère 69270 Fontaines sur Saône, 04.78.23.60.11.

Tous les lundis et jeudis de 14h00 à 17h00, auprès de Laurence LEJEUNE, responsable administrative.